

Bachelier en informatique orientation développement d'applications

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 44	Fax : +32 (0) 65 40 41 54	Mail : eco.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE ID212 Gestion 3			
Code	ECID2B12ID212	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Campus Mons Claire-Hélène MOREAU (claire-helene.moreau@helha.be) HELHa Campus Montignies Abdelmajid KAOUASS (abdelmajid.kaouass@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'objectif de l'unité d'enseignement est d'une part d'amener l'étudiant à prendre conscience de l'importance des réalités économiques, grâce à la compréhension du fonctionnement de l'économie nationale et mondiale. D'autre part, il a pour objectif de rendre l'étudiant capable de tenir un discours économique simple mais cohérent, d'éviter les contresens, les approximations et les erreurs d'échelles.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer et informer**
 - 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat
- Compétence 2 **Collaborer à la conception, à l'amélioration et au développement de projets**
 - 2.1 Elaborer une méthodologie de travail
 - 2.2 Planifier des activités et évaluer la charge et la durée de travail liée à une tâche

Acquis d'apprentissage visés

L'objectif du cours est:

- d'amener l'étudiant à prendre conscience de l'importance des réalités économiques, grâce à la compréhension du fonctionnement de l'économie nationale et mondiale;
- rendre l'étudiant capable de tenir un discours économique simple mais cohérent, d'éviter les contresens, les approximations et les erreurs d'échelles.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

ECID2B12ID212B Economie générale et/ou appliquée

48 h / 3 C

+ HELHa Campus

Montignies

ECID2B12ID212A Economie générale et/ou appliquée

48 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

ECID2B12ID212B Economie générale et/ou appliquée

30

+ HELHa Campus

Montignies

ECID2B12ID212A Economie générale et/ou appliquée

30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en informatique orientation développement d'applications

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Economie générale et/ou appliquée			
Code	3_ECID2B12ID212B	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Claire-Hélène MOREAU (claire-helene.moreau@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage s'inscrit dans le développement pédagogique de la formation. Plusieurs aspects théoriques liés à l'économie y seront envisagés afin de favoriser l'acquisition et la maîtrise du langage économique en familiarisant l'étudiant avec la terminologie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'objectif du cours est:

- d'amener l'étudiant à prendre conscience de l'importance des réalités économiques, grâce à la compréhension du fonctionnement de l'économie nationale et mondiale;
- rendre l'étudiant capable de tenir un discours économique simple mais cohérent, d'éviter les contresens, les approximations et les erreurs d'échelles.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Analyse micro et macro économique

Plan du cours:

Introduction

A. Pourquoi s'intéresser à l'économie ? Pourquoi l'étudier ?

B. Les formes d'analyse économique

Chapitre 1 : Introduction – Les notions de base

1. Qu'est-ce que l'économie ?

3. Les modèles d'organisation de la société

Chapitre 2 : Les ménages

1. La population / la démographie

2. Consommateurs

3. Détenteurs de facteurs de production

4. Théorie du choix du consommateur

Chapitre 3 : Les entreprises

1. Définition

2. La mesure de la production

3. La fonction de production
4. Les coûts de production
- 5.. Maximisation du profit à court terme
6. Le seuil de rentabilité

Chapitre 4 : Le marché

1. Le rôle fondamental du marché comme système autorégulateur
2. Les situations de concurrence imparfaites

Chapitre 5 : Le développement durable et l'économie circulaire

Chapitre 6 : L'Etat

1. Définition
 2. Les objectifs de la politique économique
 3. Le poids de l'Etat dans l'économie
- #### Chapitre 7: Le financement de l'activité économique et les intermédiaires financiers
1. La situation financière des principaux agents économiques
 2. Le financement de l'activité économique

Chapitre 8: La monnaie

1. Les fonctions de la monnaie
2. Les formes de monnaie
3. Les Banques Centrales et la BCE
4. La monnaie comme instrument de politique économique

Démarches d'apprentissage

Cours essentiellement magistral mais où une démarche participative et de questionnement de la part des étudiants est souhaitée.

Dispositifs d'aide à la réussite

Séance questions -réponses

Exercices supplémentaires sur Connected.

Sources et références

Jacquemin, A., Tulkens, H. (1993), Principes d'économie politique, De Boeck Université, 2e édition
 Pandolfi, E., Thoumin-Berthaud, S. (2010), Principes Fondamentaux de l'économie et de la gestion, Hachette Education
 Sloman, J. (2006), Principes d'économie, Pearson Education, 6e édition
 Blöss, T., Grossetti, M. (1999), Introduction aux méthodes statistiques en sociologie, Presses Universitaires de France
 Hubler, J. (2007), Statistique descriptive appliquée à la gestion et à l'économie, Bréal
 StatBel, La Belgique en chiffres <https://statbel.fgov.be>

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus à compléter

Exercices en classe

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit lors de la session de juin.

Pondérations

	Q1	Q2	Q3
--	----	----	----

	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).